

LA PECHE AUX ILES SAINT-PAUL ET AMSTERDAM⁴³

Patrice Pruvost¹, Guy Duhamel¹, Frederic Le Manach², Maria Lourdes Palomares²

¹UMR 7208 – BOREA (MNHN, CNRS, IRD, UPMC, UCBN), Muséum National d'Histoire Naturelle, CP 26, 43 rue Cuvier, 75005 Paris, France; pruvost@mnhn.fr; duhamel@mnhn.fr

²Sea Around Us, Fisheries Centre, University of British Columbia, 2202 Main Mall, Vancouver, BC V6T 1Z4 Canada; f.lemanach@fisheries.ubc.ca; m.palomares@fisheries.ubc.ca

Extended Abstract

The uninhabited islands of Saint Paul and Amsterdam (SPA), which are now part of the French Southern and Antarctic Territories (Territoires Australes et Antarciques Français or TAAF; see www.taaf.fr) were exploited soon after France claimed them in 1843 for their marine mammal resources (seals, fur seals, whales), until the targeted species were nearly exterminated. This was followed in the early 20th Century by a seasonal fishery for Patagonian rock lobster, *Jasus paulensis* (Heller 1862), conducted by vessels based in La Réunion. Various attempts at canning lobster failed, mostly under harrowing circumstances for those involved, whether from France, Madagascar or La Réunion. However, since 1948, a sustainable model of exploitation of this resource appears to have been found, though quotas of this trap-caught lobster had to be lowered and catches declined from 600-1,000 t·year⁻¹ in the 1950s-1960s to about 300 t·year⁻¹ from 2000-2010. While the lobster catch declined, the (smaller) catch of fishes (notably St. Paul's fingerfin, *Nemadactylus monodactylus*; hapuku wreckfish, *Polyprion oxygeneios*; bluenose warehou, *Hyperoglyphe antarctica*; and yellowtail amberjack, *Seriola lalandi*), fluctuates, reaching a maximum of over 640 t in 1964. The Museum of Natural History (MNHN) in Paris, which is tasked with monitoring this fishery, created the PECHEKER database, used for this catch reconstruction, and which we feel is reliable for the lobster fishery, but is very tentative for the fish catches, that could be estimated only approximately.

Résumé

Les îles de Saint-Paul et Amsterdam font partie des Territoires Australes et Antarctiques Français. Ces deux îles font respectivement 8 et 58 km². La zone économique (ZE) s'étend de 34°30' à 42°00' Sud et de 73°12' à 81°45' Est ; elles couvrent 509 000 km². Distantes l'une de l'autre de 90 km, elles sont considérées comme territoire français depuis 1843 après la prise de possession par le Capitaine Dupeyrat, à bord de l'Olympe. Les Iles de Saint Paul et Amsterdam sont actuellement administrées par le Territoire des Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) dont le siège est à Saint-Pierre à l'île de la Réunion. L'exploitation des ressources marines de ces îles a débuté à la fin du 18^{ème} siècle. D'abord axée sur la chasse aux phoques et aux otaries, puis aux poissons, ces îles sont actuellement régulièrement exploitées annuellement pour la pêche à la langouste et quelques espèces de poissons. Cette pêcherie est soumise à un contrôle strict de l'administration des TAAF sur avis scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN).

⁴³ Cite as: Pruvost P, Duhamel G, Le Manach F and Palomares MLD (2015) La pêche aux îles Saint Paul et Amsterdam. In: Palomares MLD and Pauly D (eds) Marine Fisheries Catches of SubAntarctic Islands, 1950-2010, p. 39-48. Fisheries Centre Research Reports 23(1). Fisheries Centre, University of British Columbia, Vancouver, BC [with an extended English-language abstract and figure captions].

Chasse aux phoques, aux otaries et aux baleines

Les premières campagnes de pêche dans ces îles remontent à la fin du 18^{ème} siècle. Dès 1792, le capitaine Péron et quatre compagnons vont rester sur l'île de Saint-Paul (Figure 1) pendant 40 mois pour chasser et accumuler ainsi plus de 2 700 peaux de phoques et d'otaries qui seront malheureusement abandonnées sur place. La plupart des campagnes ont d'abord été réalisées par des phoquiers anglais et américains puis entre 1820 et 1840 par des baleiniers français. Les baleines qui fréquentaient les parages de ces îles de mai à octobre étaient chassées au harpon et dépecées à terre. Ainsi alors qu'en 1 800 les otaries se trouvaient sur l'île par plusieurs centaines, 50 ans plus tard elles étaient devenues très rares (Aubert de la Rüe 1932).

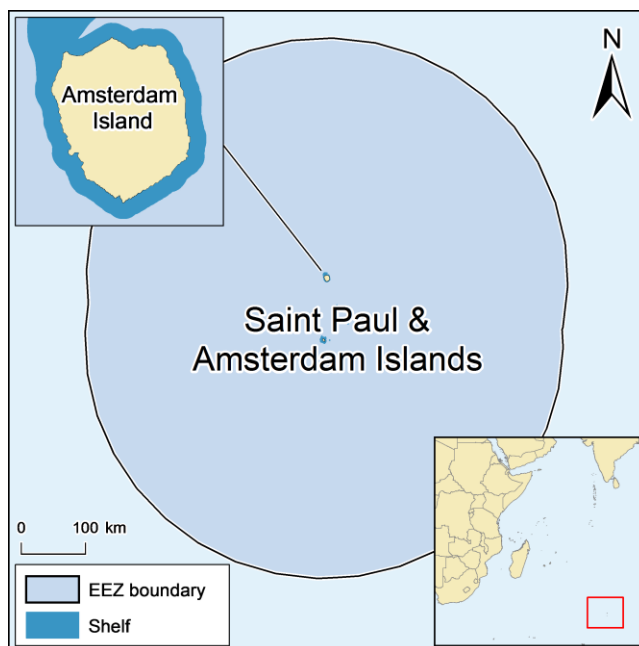


Figure 1. Saint-Paul and Amsterdam Islands, French Antarctic and SubAntarctic Territories (34°30'-42°00' S and 73°12'-81°45' and their Exclusive Economic Zones.

Pêche à la langouste *Jasus paulensis*

Depuis le début du 20^{ème} siècle la pêcherie qui s'est développée et maintenue sur les îles de Saint-Paul et Amsterdam, a pour cible principale la langouste *Jasus paulensis* (Heller 1862). L'exploitation des ressources des îles de Saint-Paul et Amsterdam a été confiée aux frères Bossière en 1908 au même titre que l'ensemble des îles australes, Kerguelen et Crozet. Mais ce n'est qu'en 1928, que les deux frères se décident, sous la pression de la concurrence, à exploiter pour la première fois le stock prometteur de langouste des îles Saint-Paul et Amsterdam. Il crée une nouvelle filiale « La langouste Française » en août 1928 avec pour objectif notamment :

- la fabrication et la conserve de langouste à l'île Saint-Paul,
- la chasse et la pêche de tous les animaux marins avec une réserve concernant les baleines et les cachalots,
- le transport, la préparation et l'exploitation des produits de ces chasses et pêches

La première campagne d'exploitation est organisée en 1928. Le 4 septembre de cette année, 28 bretons partent du Havre à bord de « *l'Austral* » à destination de Saint-Paul qu'ils abordent en octobre 1928 après avoir fait escale à Madagascar afin d'embarquer du personnel supplémentaire pour installer et faire tourner une usine de conserverie. L'usine et les logements sont construits en quelques semaines dans la partie nord du cratère. Un pylône de communication de Télégraphie Sans Fil (TSF) est installé. L'objectif de la compagnie est alors d'atteindre une production de 10 000 boîtes par jour. Après deux mois de pêche expérimentale, début 1929, 50 000 boîtes de queue de langouste sont produites. Pendant les deux premières années les personnels étaient amenés en octobre par le navire-usine « *l'Austral* » se rendant à Kerguelen pour la chasse aux phoques et repartaient en mars à la fin de sa saison. Le personnel était alors obligé d'arrêter brusquement les opérations et de charger les conserves avant d'embarquer sur le navire (Méralli-Ballou 2007).

Fin 1929, une deuxième campagne de pêche est organisée embarquant 119 personnes dont 29 bretons (24 hommes et 5 femmes) et 90 malgaches (60 hommes et 30 femmes) de la région de Tananarive ou de Farafangana (Antanaïmoro). A la fin de cette saison, en mars 1930, 400 000 boîtes sont produites après deux mois de pêche, et sont chargées dans 4000 caisses à bord de « *l'Austral* » en partance pour l'île de la Réunion. Six volontaires, 5 hommes et une femme enceinte, resteront sur l'île à partir de mars 1930, pour assurer l'hivernage de l'usine. Seuls, trois d'entre eux, survivront jusqu'au retour de « *l'Austral* » à l'automne 1930. Des moyens financiers supplémentaires sont obtenus par les armements en juillet 1930 permettant l'achat d'un nouveau bateau et d'approvisionnements pour augmenter la production de l'usine à 15 000 boîtes par jour et permettre d'étendre la durée de pêche sur toute l'année. Malheureusement, les 69 hommes et 30 femmes qui resteront sur l'île pendant la saison 1930-1931 seront rapidement victime d'une épidémie de béri-béri tuant plus de trente personnes et mettant un terme prématuré à la campagne de pêche, le 3 avril 1931 (Floch 1982). Seuls 260 000 boîtes de conserves auront été produites sur le million escompté conduisant à la liquidation de la compagnie en juin 1932 (Arnaud et Beurois 1996).

A cette époque, la pêche se pratiquait à partir d'embarcation à moteur avec 3 ou 4 hommes le long des côtes du cratère de Saint-Paul utilisant des casiers métalliques par des fonds de 15-30 m. Environ 400 manchots, de l'espèce *Eudyptes chrysocome* (Forster 1781) nichant sur les flancs du cratère, étaient massacrés chaque jour à coups de bâton pour servir d'appâts. Le rendement de cette pêcherie permettait d'atteindre près de 25 000 langoustes pour les bonnes journées. Les langoustes, dont les plus grosses ne pesaient pas plus de 1 à 1,5 kg, étaient immédiatement traitées dans l'usine et conditionnées par deux ou trois queues dans les boîtes de conserve (Aubert de la Rüe 1932). Sept ans plus tard, une nouvelle tentative d'exploitation est menée par « Les pêcheries et Conserveries des Mers australes Hohn de Boer et Cie ». Parti de Saint-Malo en mai 1938 « *L'île Bourbon* » appareille de la Réunion en novembre 1938 pour les îles Saint-Paul et Amsterdam. Il ne reviendra qu'avec 20 tonnes de langoustes mettant en faillite la compagnie nouvellement créée (Arnaud et Beurois 1996).

C'est à partir de la saison 1949/50 qu'une pêcherie régulière va se mettre en place. Une « Société Anonyme de Pêche Malgache et de Ravitaillement » (SAPMER) est créée en 1947, elle deviendra La « Société Anonyme de Pêche Maritime et de Ravitaillement » en 1951. Le navire éponyme « *SAPMER* » de 62 mètres équipé de 8 baleinières motorisées avec un équipage de 50 personnes (25 réunionnais et 25 bretons) est le premier à ouvrir une pêcherie qui va devenir annuelle (Duhamel 1980a et b ; Méralli-Ballou 2007). La langouste devient la cible principale après les résultats encourageants d'une première campagne d'exploration en 1949-1950 (Angot 1951a ; Angot 1951b) et après avoir réalisé que l'exploitation de poisson, en particulier la fausse-morue (nom changé récemment en Saint-Paul pour éviter toute confusion), *Latris lineata* (Forster 1801), n'était pas économiquement viable (Méralli-Ballou 2007; Figure 2).

A partir de 1955, des règles de gestion de la ressource sont édictées par les Terres Australes et Antarctiques Française. Un quota de pêche est fixé et la taille des casiers est définie. Plus tard, lors de la création de la ZEE, un carnet de pêche obligatoire et un programme scientifique de suivi des stocks sera mis en place. Le suivi de l'évolution du stock de langouste est confié au Muséum national d'Histoire naturelle (Vranckx 1973 ; Duhamel 1980a et b), Les contrôles au débarquement des captures sont assurés à l'île de la Réunion. Les navires qui ont exploités légalement les stocks de langoustes sont soit des bateaux de pêche (type langoustiers ou chalutiers aménagés « *Sapmer I* », « *Folgor* », « *CIAP* », « *Barbade* », « *Cap-Horn* », « *Austral 1 et 2* ») soit des cargos transformés (« *Sapmer II* », « *Pêcheur Breton* ») (Duhamel 1980a).

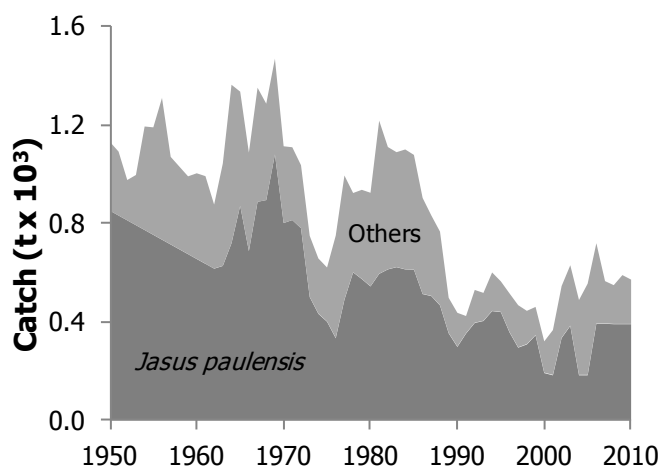


Figure 2. Catch (t) of the Saint Paul rock lobster, *Jasus paulensis*, and other fish and invertebrates for 1950-2010.

Les premiers pêcheurs pirates posent leurs casiers à partir de 1969 (« *Maria-Martina* », « *Jasus* », « *Veriac'h* », « *Perina* ») pour ceux identifiés, venus essentiellement d'Afrique du Sud ou d'Australie) et mettent en danger le stock. Cette activité cessera après la création de la Zone Economique Exclusive (1978). En 1971 un armement supplémentaire obtient un quota de langouste suivi un an plus tard de deux nouvelles autorisations accordées à l'Armement des Mascareignes (ARMAS) et à la Compagnie Industrielle d'Armement et de Pêche (CIAP) (Méralli-Ballou 2007). A partir de 1968, plusieurs bateaux travaillent donc dans la zone la plus profonde : 2 en 1968-69, 5 en 1969-70, 4 en 70-71, 5 en 71-72 et 72-73. Alors que trois bateaux se mettent à travailler en zone côtière (Duhamel 1980a). Cette augmentation de l'effort conduit à un effondrement des captures dès 1973-74 et en 1974-1975 les quotas ne seront même pas atteints. Ces trois armements s'unissent en 1975 pour former le Groupement des Armateurs Réunionnais (GAR). Ils obtiennent le monopole de l'exploitation de langouste pour 5 ans à partir d'un seul navire (Méralli-Ballou 2007).

La SAPMER, associée récemment à l'ARMAS (Armement des Mascareignes), reste l'armement autorisé à exploiter la zone (Méralli-Ballou 2007). Pendant toute la période récente la pêche n'aura été suspendue qu'une année en 1958 en raison de problèmes mécaniques du bateau-usine (Grua 1965).

Actuellement, la pêcherie est toujours régulée et soumise à quota par l'administration des TAAF (Journal officiel des TAAF). Chaque bateau autorisé à travailler sur la zone doit désormais accueillir un contrôleur de pêche qui a remplacé le gendarme maritime auparavant embarqué. L'ensemble des données collectées sont intégrées en fin de marée à la base de données « *Pecheker* », du MNHN (Martin & Pruvost 2007). Le suivi scientifique de cette pêcherie continue à être assuré par le MNHN qui ajuste le quota en fonction de l'évolution des stocks.

Le 3 octobre 2006 est créée⁴⁴, par un décret interministériel (n°2006-1211), la Réserve naturelle nationale des Terres australes françaises qui concerne un volet marin et s'étend à toutes les eaux

⁴⁴ <http://www.taaf.fr/La-gestion-de-la-Reserve-naturelle-des-Terres-australes-francaises-421>

territoriales (12 milles). Cette réserve doit permettre de renforcer la protection de l'environnement et l'impact des activités humaines sur le milieu marin tout en maintenant une pêcherie de langouste durable. Un plan de gestion a été établi et des mesures de conservation sont mises en place sur les navires pour diminuer l'impact des facteurs anthropiques sur le milieu.

Pêche aux poissons

Ce serait en 1840 qu'un baleinier français aurait noté la présence de bancs de poissons prometteurs pour la pêche conduisant un nommé Camin à créer en 1843 une société intitulée « Compagnie pour les îles Saint-Paul et Amsterdam » et à installer une station de pêche accueillant une soixantaine de pêcheurs pendant une dizaine d'année ramenant par saison près de 40 000 poissons séchés vendus sous le nom de « Morues de la mer des Indes », « bonne morue de Saint-Paul » ou « poissons d'Amsterdam ». Cette pêche devint saisonnière, pendant deux à quatre mois par an et perdura ensuite jusqu'en 1914. Un homme pouvait pêcher 300 à 400 morues par jour soit 1 200 poissons par goélette et par jour (Aubert de la Rüe 1932).

C'est la SAPMER qui affrètera à la toute fin de la première moitié du 20^{ème} siècle un premier navire « *le Cancalais* », ancien terre-neuvas de trois-mâts à moteur auxiliaire équipé de 9 doris et qui appareille du port de Tamatave pour Saint-Paul et Amsterdam, le 21 octobre 1948 avec à son bord une trentaine de marins. Il reviendra le 23 janvier 1949 avec 200 t de poissons séchés. La marée suivante 1949-1950 est moins fructueuse, car l'ensemble de la cargaison pêchée fermente pendant le voyage de retour et ne pourra pas être commercialisée mettant un terme à l'exploitation des poissons (Aubert de la Rüe 1932).

Les ressources mentionnées par Aubert de la Rüe dès 1932 étaient : le poisson bleu, *Nemadactylus monodactylus* (Carmichael 1819), d'une trentaine de centimètres, le plus fréquent nageant à la surface et servant d'appâts pour la pêche des autres poissons et des langoustes ; la fausse morue (maintenant nommé saint-paul), *Latris lineata* (Forster 1801), la plus recherchée par les pêcheurs de l'époque pouvant atteindre 60 cm ; le tazard, *Thyrsites atun* (Euphrasen 1791), pouvant atteindre 1 mètre et le cabot *Polyprion oxygeneios* (Schneider et Forster, 1801) le plus volumineux dont certains individus pesaient plusieurs dizaines de kilo pour près de deux mètres. A cela s'ajoutent le gros-yeux (renommé depuis rouffe antarctique) *Hyperoglyphe antarctica* (Carmichael 1819) et la sériole *Seriola lanlandii* Valenciennes, 1833 (Beurois 1975). Des espèces plus petites dont une sorte de rouget *Serranus novemcinctus* Kner, 1864, une rascasse *Helicolenus mouchezi* (Sauvage 1875) et des pieuvres *Octopus vulgaris* Cuvier 1797, qui sont fréquentes et capturées dans les casiers à langouste sont aussi signalés (Aubert de la Rüe 1932 ; Beurois 1975).

Après avoir connu une forte période d'exploitation au cours du 19^{ème} siècle, l'exploitation des poissons des îles Saint-Paul et Amsterdam a été plus ou moins abandonnée au bénéfice de l'exploitation de langouste. Depuis la reprise régulière de l'exploitation des ressources en 1949, la pêche de poisson vient en complément de la pêche à la langouste. En dehors de la pêche du bleu au carrelet qui ne se pratique qu'à partir du navire-usine (lorsque ce dernier est de taille suffisante) et simultanément à la pêche aux langoustes (puisque le carrelet est appâté avec des têtes de langoustes issues de la production) la pêche aux poissons débute généralement une fois le quota de langouste atteint et se poursuit jusqu'à la fin de la période de pêche autorisée sur la zone. Ces dernières années, la demande des marchés a relancé l'intérêt de la pêcherie de poissons qui se pratique à la ligne à main, à la palangre de fond ou au carrelet (bleu uniquement) à partir des embarcations et du navire-usine autorisés sur la zone.

Ainsi sur les 29 espèces de l'ichtyofaune référencées sur les îles de Saint-Paul et Amsterdam (Duhamel 1989) seules 5 espèces de poissons et un espèce de pieuvre font l'objet d'une pêche commerciale régulière. Trois espèces sont soumises à quota : le saint-paul, le cabot et le rouffe antarctique. Les autres espèces, comme la sériole, le bleu ou les pieuvres, sont seulement soumises à autorisation de capture. L'ensemble de la production est débarqué au Port sur l'île de la Réunion.

Sources des données et résultats

La reconstruction des données de la pêcherie de langouste a été faite en considérant que l'ensemble des captures d'une période de pêche se déroulant au cours de l'été austral, entre novembre de l'année N et mai de l'année N+1, est affecté à l'année N+1.

Pour les périodes 1928 à 1931, les documents consultés exprimaient la production annuelle en nombre de boîtes. Nous avons estimé que le remplissage moyen des boîtes était de 2,5 queues de langouste par boîte sachant qu'il y en avait 2 ou 3 queues de langouste par boîte en fonction de leur taille. Connaissant le nombre de boîtes empaquetées chaque année : 50 000 en 1929, 400 000 en 1930 et 260 000 en 1931, nous pouvons estimer la production à 125 000 langoustes pour la saison 1928-1929, 1 000 000 pour 1929-1930 et 625 000 pour la dernière saison 1930-1931. En considérant le poids moyen entier des langoustes égales à 500 g nous obtenons une capture annuelle en tonne de 62,5 t pour 1929, 500 t pour 1930 et 312,5 t pour 1931. Les données obtenues pour les périodes de 1949 à 1980 proviennent des données de la thèse de Guy Duhamel (Duhamel 1980a), pour la période 1981-1993 du rapport de maîtrise de Patrice Pruvost (Pruvost 1993) et pour la période ultérieure de rapports internes reprenant les débarquements certifiés (Figure 2).

La reconstruction des données de la pêcherie contemporaine de poissons (Figure 3), depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle, a été faite selon la même méthode en reportant l'ensemble de la production d'une saison sur l'année de débarque à la Réunion l'année N+1, à l'exception de 1948. En effet, la première campagne de la SAPMER dura du 13 septembre 1948 au 23 janvier 1949 ce qui nous permet de considérer en tenant compte des temps de voyage que l'ensemble des captures avait été effectué au cours de l'année 1948 (Méralli-Ballou 2007). Les captures de 1951 à 1980 ont été obtenues à partir d'un graphique issu de données de la SAPMER fournissant la capture annuelle en tonnes de poissons étêtés et éviscérés et en multipliant par 1,6 pour obtenir le poids du poisson entier. Les données ultérieures relatives à la pêcherie dans la ZEE proviennent des débarquements certifiés et synthétisés dans des documents internes.

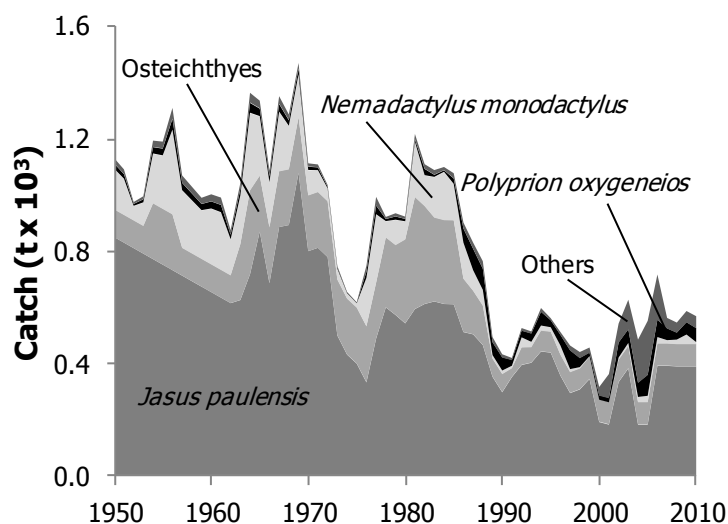


Figure 3. Reconstructed fisheries legal catches (in metric tonnes) for the Saint-Paul and Amsterdam Islands 1950-2010, based on data from the late 1920s.

Discussion

Pêche aux langoustes

Sur la base des données de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), il apparaît que les captures légales de langouste ont été fluctuantes (principalement en raison des révisions annuelles des quotas) et ont diminué régulièrement dans les années 1980, 1990 et 2000 de 560 tonnes en 1982 à moins de 150 tonnes dans le début des années 2000 (Anon. 1988, 1989, 1991, 1993, 1998, 1999, 2001, 2004, 2005).

Ces données statistiques sont très proches des données enregistrées par la FAO pour les prises de langouste de Saint-Paul provenant des Territoires Australes Français (FAO, 2012). En effet, elles ne sont inférieures que de 8 % en moyenne mais ont une tendance similaire ($r^2=0,78$). Etant donné que les données chronologiques FishStat couvrent l'ensemble de la période 1950-2010 et peuvent inclure *a posteriori* les changements des statistiques de l'INSEE nous avons pris en compte les derniers chiffres pour cette reconstruction (période 1982-2003). Pour la période 1962-72, nous avons utilisés les données de Duhamel (1980), qui sont beaucoup plus importants que les chiffres donnés par la FAO. De 1950 à 1961 nous avons fourni une interpolation linéaire entre la valeur 1950 (Meralli Ballou 2007) et la valeur de 1962 (Duhamel 1980). Cette dernière étape élimine efficacement l'augmentation progressive et suspecte des données FAO (Figure 4).

Nous avons également estimé qu'il n'y avait pas de captures accessoires dans cette pêcherie (ou qu'elles étaient relâchées dans de bonne condition sachant que la pêcherie utilise essentiellement des casiers) et que la composante non déclarées étaient triviales : quotas stricts et pêcherie bien surveillée (Allain, 1974).

Pêche aux poissons

Les données concernant les captures de poissons, si elles sont historiquement anciennes ne sont pas très précises avant la création de la ZEE. Elles nécessitent un important travail de recherche dans les archives maritimes réunionnaises pour tenter de reconstituer les débarquements à partir des mouvements des goélettes depuis la fin du XVIII ème siècle. La diversité des ressources qui étaient conditionnées salées et séchées ne facilitera cependant pas la tâche d'attribution aux espèces précises et la quantification des volumes en poids vif tels qu'actuellement répertoriés.

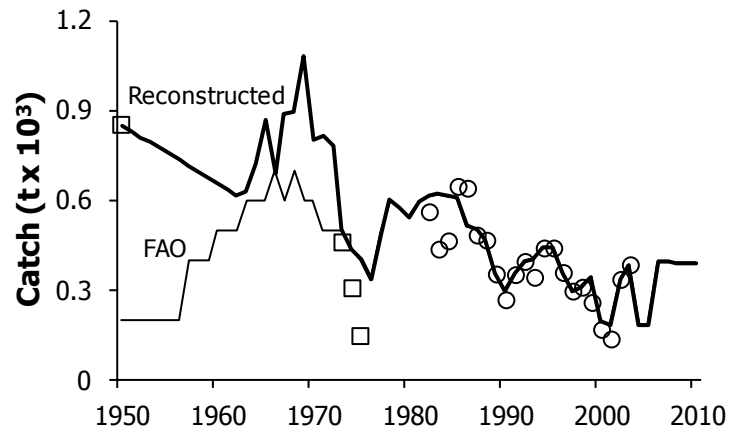


Figure 4. Reconstructed legal catch for the rock lobster fishery in St Paul and Amsterdam. The thin line corresponds to the FAO data as provided in FishStat (FAO 2012), while the thick line corresponds to the corrected time-series, of which the 1950-72 values are based on anchor points provided by Duhamel (1980a) and Méralli-Ballou (2007). White squares correspond to anchor points from Méralli-Ballou (2007) and white circles from certified landings.

Conclusion

Les îles de Saint-Paul et Amsterdam sont connues depuis longtemps pour la richesse de leurs ressources (Aubert de la Rüe 1932; Angot 1951a; Genty 1981; Méralli-Ballou 2007). Elles sont exploitées depuis le début du 19^{ème} siècle. La pêche à la langouste a peu à peu remplacé les pêcheries de poisson qui étaient l'activité principale sur ces îles au 19^{ème} siècle et a connu plusieurs périodes différentes depuis le début du 20^{ème} siècle.

Une première phase d'exploitation de la langouste a été faite de 1929 à 1931 à partir d'une usine construite sur l'île Saint Paul et a permis rapidement d'atteindre un niveau d'exploitation d'environ 500 tonnes sur un stock vierge. Les difficultés rencontrées sur place liées à l'éloignement et à l'isolement n'ont pas permis à la pêcherie de se maintenir au-delà de 1931. Une tentative d'un nouvel armement en 1938 se révélera infructueux avec seulement 20 tonnes de captures et conduira à l'arrêt de l'exploitation de cette zone pendant une dizaine d'années.

A partir de 1948 une exploitation régulière de la zone se met en place. D'abord orientée sur la capture de poisson en 1948 (200 t) et 1949 (0 tonnes en raison de problème de conservation), c'est l'exploitation de la langouste qui devient prédominante. De 1949 à 1970 les captures sont assez régulières et se maintiennent autour de 600 tonnes par an à l'exception des années 1962-1963 et 1964 où les captures ne dépassent pas 500 tonnes en raison de problèmes mécaniques du bateau-base (Grua, 1965).

Le remplacement du « *Sapmer 1* » en 1966/67 et l'arrivée du « *Folgor* » en 1969/70 permettent d'exploiter la zone profonde et d'augmenter les captures annuelles. Par ailleurs la multiplication des licences de pêche à plusieurs bateaux sur le secteur contribue à une augmentation forte de la production annuelle qui passera de 669 tonnes en 1968 à 1143 tonnes en 1973, sans compter la pêche illégale qui s'est développée (Duhamel 1980a). Cette surexploitation conduit à une chute immédiate et brutale de la production annuelle qui passe de 1099 tonnes en 1974 à moins de 300 tonnes en 1975, 1976 et 1977.

La reconstitution des stocks s'est ensuite accompagnée d'une phase d'augmentation lente de la production jusqu'à 610 tonnes en 1985 mais les rendements s'écroulent de nouveau pour une production à hauteur de 298 tonnes en 1990. Depuis cette période le niveau de capture se maintient aux alentours de 400 tonnes annuelles.

La pêcherie de poisson des îles Saint-Paul et Amsterdam reste fluctuante en fonction du temps consacré à cette pêche par rapport à celle de la langouste, une fois les quotas atteints et de la demande des marchés. Le tonnage annuel des poissons reste modeste et représente en moyenne 30 % de la capture totale de langouste depuis 1951. Alors que de 1954 à 1969 la part de la pêche était assez importante et pouvait représenter jusqu'à 70 % du tonnage de langouste (en raison d'une pêche active au carrelet), dans les années 1970 à 1975 période de plus forte production de langouste ce tonnage ne représentait alors que 10 % des captures car l'effort de pêche était concentré pour atteindre le quota de langoustes. Après l'effondrement du stock de langouste de 1976 à 1990 la capture a représenté une part assez importante des captures entre 80 et 20 % du tonnage avec une capture annuelle s'élevant régulièrement à 200 à 300 tonnes. Les années 90 marquent un fort recul de la production de poisson entre 50 et 90 tonnes annuelles représentant 10 à 20 % de la capture de langouste. Depuis 2000, les captures de poisson sont assez stable entre 100 et 200 tonnes et représente 25 à 30 % des captures totales de langouste (Tableau 1) avec une diversification des méthodes de pêche et des espèces ciblées.

Remerciements

F. Le Manach et M.L.D. Palomares sont membres du *Sea Around Us*, un groupe de recherche financé par le Pew Charitable Trusts et la Paul G. Allen Family Foundation.

Références

- Allain C (1974) La pêche maritime et la recherche scientifique à La Réunion - Rapport de mission du 2 au 10 avril 1974. ISTPM, Nantes (France). 24 p.
- Angot M (1951a) Observations sur la faune marine et la pêche aux îles Saint-Paul et Amsterdam. Mémoires de l'Institut Scientifique de Madagascar Série A - Tome VI(fascicule 1): 51.
- Angot M (1951b) Rapport sur une campagne de pêche aux îles Amsterdam et Saint Paul (Janvier-Avril 1950). Le Naturaliste Malgache Tome III(fascicule 1): 9.
- Anon. (1988) La pêche. pp. 112-113 *In* L'économie de La Réunion - Panorama. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, Service Régional de La Réunion, Sainte Clotilde (France).
- Anon. (1989) La pêche. pp. 116-117 *In* L'économie de La Réunion - Panorama. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, Service Régional de La Réunion, Sainte Clotilde (France).
- Anon. (1991) Agriculture - Pêche. pp. 134-135 *In* L'économie de La Réunion - Panorama. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, Service Régional de La Réunion, Sainte Clotilde (France).
- Anon. (1993) Agriculture - Pêche. pp. 130-131 *In* Tableau économique de La Réunion. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, Service Régional de La Réunion, Sainte Clotilde (France).
- Anon. (1998) Agriculture - Pêche. pp. 178-179 *In* Tableau économique de La Réunion. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, Service Régional de La Réunion, Sainte Clotilde (France).
- Anon. (1999) Agriculture - Forêt - Pêche. pp. 202-203 *In* Tableau économique de La Réunion. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, Service Régional de La Réunion, Sainte Clotilde (France).
- Anon. (2001) Agriculture - Forêt - Pêche. pp. 200-201 *In* Tableau économique de La Réunion. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, Service Régional de La Réunion, Sainte Clotilde (France).
- Anon. (2004) Pêche. pp. 172-173 *In* Tableau économique de La Réunion. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, Service Régional de La Réunion, Sainte Clotilde (France).
- Anon. (2005) Pêche. pp. 178-179 *In* Tableau économique de La Réunion. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, Service Régional de La Réunion, Sainte Clotilde (France).
- Arnaud P. M., Beurois J., 1996. Les armateurs du rêve, les concessions Bossière et les sociétés françaises d'exploitation des îles australes de l'océan Indien (1893-1939). Editions F. Jambois : 116 pp.
- Aubert De La Rue E (1932). La pêche aux Iles Saint-Paul et Amsterdam. *Revue des Travaux de l'Institut des Pêches Maritimes*, 5(1), 83-109. Open Access version : <http://archimer.ifremer.fr/doc/00000/5878/>
- Beurois J. 1975. Etude écologique et halieutique des fonds de pêche et des espèces d'intérêt commercial (langoustes et poissons) des îles Saint-Paul et Amsterdam (Océan Indien). CNFRA 37 : 1-91.
- Duhamel G., 1980a. La langouste des îles Saint-Paul et Amsterdam (*Jasus paulensis* Heller, 1862). Biologie et pêche. Thèse de doctorat Université Pierre et Marie Curie, Paris 6. 1980. 149 pp.
- Duhamel G., 1980b. Evolution de la pêcherie de langoustes (*Jasus paulensis*) aux îles Saint-Paul et Amsterdam. *La Pêche Maritime*, 1224 : 159-166

- Duhamel G., 1989. Ichtyofaune des îles Saint-Paul et Amsterdam (Océan Indien sud). *Mésogée* 49 p. 21-47.
- FAO (2012) FishStatJ, a tool for fishery statistics analysis. United Nations Food and Agriculture Organization, Rome.
- Floch D. 1982. Les oubliés de l'île Saint-Paul de Crozet et des Kerguelen. Editions Maritimes et d'Outre-Mer
- Genty R (1981) II : Les ressources biologiques de la mer - Deuxième partie : L'exploitation des ressources biologiques à partir des départements et territoires d'outre-mer - II: Les îles de l'Océan Indien et les Terres Australes Françaises - B : Les Terres Australes Françaises. pp. 83-90 *In* Outre-mer français et exploitation des océans. Académie des Sciences d'Outre-Mer, Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, Paris (France).
- Grua P., 1965. Evolution de la pêche des langoustes *Jasus paulensis* autour des îles Saint-Paul et Nouvelle-Amsterdam (Océan Indien) de 1951 à 1965 (Rapport non publié).
- Martin A. & Pruvost P. (2007), Pecheker, relational database for analysis and management of fisheries and related biological data from the French Southern Ocean fisheries monitoring scientific programs, Muséum National d'Histoire Naturelle. (Rapport non publié).
- Méralli-Ballou P (2007) Homme libre, toujours... - La pêche à l'île de La Réunion depuis le XVII^e siècle. Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de La Réunion, Le Port (France).
- Pruvost P. 1993, Etude de la pêcherie de langoustes des îles Saint-Paul et Amsterdam. Rapport de Maîtrise de l'Université Pierre et Marie Curie, Paris 6. 33 pp. (Rapport non publié).
- Vranckx R. 1973. Evolution du stock de langoustes sur les fonds de pêche des îles Saint-Paul et Nouvelle Amsterdam de 1962 à 1972. Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle (France) 3^{ème} série (Ecologie générale 11). 155 : 193-204

